



NIF : Catalogue des produits IOP du Comité national pour l'interopérabilité

(dernière mise à jour : 28.02.2023)



Produits IOP de type « Service »



eIDAS Node



Service d'auto-enregistrement d'une eID notifiée dans le cadre d'eIDAS



API Gateway



Portail Open Data



Plateforme Geoportail.lu



Portail des marchés publics



Plateforme MyGuichet



Produits IOP de type « Service »

 Registre national des personnes physiques

 Plateforme d'archivage électronique

 LegiPro

 Legilux – “Casemates”

 Art décor

 Healthcare Provider Directory

 eQualis



Produits IOP de type « Service »



Plateforme eLearning



IOP Check



Portail national des enquêtes publiques



Produit : eIDAS Node

Description :

L'eIDAS node du Luxembourg est un service central mis en place par le CTIE qui permet aux utilisateurs d'eID étrangères notifiées dans le cadre du *Règlement UE No 910/2014 du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur* de s'authentifier dans le cadre des démarches administratives et des services en ligne proposés au Luxembourg et notamment sur MyGuichet.

Type de produit :

Service

OSP responsable :

CTIE

CSI(s) concerné(s) :

Tous

Justification :

L'eIDAS node est un service indispensable pour permettre :

- l'interopérabilité transfrontalière des eIDs utilisées pour l'authentification ;
- aux organismes du secteur public responsables pour les services en ligne de se conformer aux obligations légales définies dans le règlement eIDAS ou dans d'autres normes de droit de l'UE, comme par ex. le règlement UE 2018/1724 du 2 octobre 2018 établissant un portail numérique unique.

Liens :

- https://eidas.services-publics.lu/cisie-node/ServiceProvider?req_lang=en
- <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/eidas-regulation>



Produit : Service d'auto-enregistrement d'une eID notifiée dans le cadre d'eIDAS

Description :

Pour que, lors de l'utilisation d'un service en ligne, on puisse savoir à quelle personne dans le registre national des personnes physiques correspond une eID utilisée par une personne qui s'authentifie via eIDAS, cette personne doit, la 1re fois qu'elle utilise une eID donnée pour un service en ligne au Luxembourg, lier l'identifiant unique du certificat de son eID à sa matricule dans le RNPP.

Le service en ligne d'auto-enregistrement d'une eID notifiée dans le cadre d'eIDAS proposé par le CTIE sur MyGuichet permet justement de créer ce lien.

Type de produit :

Service

OSP responsable :

CTIE

CSI(s) concerné(s) :

Tous

Justification :

Permettre aux utilisateurs transfrontaliers accédant les services en ligne avec une eID notifiée dans le cadre d'eIDAS d'utiliser réellement les services en ligne proposés en créant le lien indispensable entre l'identifiant unique du certificat de l'eID utilisée et la matricule de la personne dans le RNPP. Il s'agit donc d'une brique indispensable et centrale pour permettre une vraie interopérabilité transfrontalière.

Liens :

- https://eidas.services-publics.lu/cisie-node/ServiceProvider?req_lang=en
- <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/eidas-regulation>



Produit : API Gateway

Description :

Un API gateway est un outil de gestion d'API qui se situe entre un client et un ensemble de services backend. Un API gateway agit comme un proxy inverse pour accepter tous les appels d'interface de programmation d'application (API), regrouper les différents services nécessaires pour les satisfaire et renvoyer le résultat approprié. Cela accroît le découplage, la sécurité et l'interopérabilité des services au niveau de l'État.

Type de produit :

Service / Spécification

OSP responsable :

CTIE

CSI(s) concerné(s) :

Tous

Justification :

Mettre en place une plateforme de gestion des API pour le CTIE

- Échange d'informations avec des systèmes tiers
- Contrôles de sécurité robustes avec une approche globale de la sécurité
- Intégration avec l'infrastructure du CTIE
- Définir une approche standardisée pour l'échange de données entre les parties prenantes
- Rôles et responsabilités clairement définis

Liens :

/



Produit : Portail Open Data

Description :

L'Open Data offre à l'État de nouvelles possibilités de collaborer avec les citoyens et les entreprises et d'évaluer les services publics en donnant accès à un maximum de ses données dans un format aussi ouvert que possible.

Le site data.public.lu est la plate-forme de données ouvertes luxembourgeoise et contient ~1400 jeux de données ouvertes.

Type de produit :

Service

OSP responsable :

Service information et presse (SIP)

CSI(s) concerné(s) :

Tous

Justification :

Le portail Open Data doit figurer dans le catalogue national parce qu'il est le portail des données ouvertes du Luxembourg et implémente à merveille des principes du NIF comme l'ouverture, la transparence, la réutilisation, la réutilisabilité, le partage, la neutralité technologique, la portabilité des données ou l'inclusion.

Liens :

- <http://data.public.lu>



Produit : Plateforme Geoportail.lu

Description :

Le géoportail est la plateforme de diffusion centrale de toutes les données géographiques de l'État. Tout jeu de données géographique doit être annoncé au Géoportail, ou il sera ensuite diffusé sous forme de cartes et de données ouvertes. Le géoportail offre en sus des API à tout tiers (privé ou public) qui veut consommer des données cartographiques.

Type de produit :

Service

OSP responsable :

Adm. du cadastre et de la topographie

CSI(s) concerné(s) :

Tous

Justification :

Le géoportail est la source unique de données géographiques de l'État luxembourgeois. Les données géographiques de toute nature sont centralisées sur cette plateforme et celle-ci est fortement utilisée par les acteurs publics et privés. Comme le géoportail est une plateforme de portée nationale, elle constitue un excellent candidat pour le catalogue national NIF.

Liens :

- <https://geoportail.lu>



Produit : Portail des marchés publics

Description :

Le portail des marchés publics, opérationnel depuis 2006, s'adresse à tous les pouvoirs adjudicateurs et entités adjudicatrices ainsi qu'aux opérateurs économiques. Il facilite l'accès à la commande publique. Par le biais de ce portail, les entreprises trouvent en un seul endroit les avis relatifs aux opportunités de marchés de travaux de fournitures et de services émanant des organismes du secteur public luxembourgeois.

Le portail permet notamment de consulter les avis de marché, de télécharger les dossiers de soumission (cahiers des charges, bordereaux...), de communiquer électroniquement et de poser des questions dans le cadre des marchés publics.

Type de produit :

Service

OSP responsable :

MMTP

CSI(s) concerné(s):

Tous

Justification :

Le portail des marchés publics est un produit qui mérite de figurer dans le catalogue IOP national, parce qu'il s'agit de la plateforme centrale standardisée à réutiliser obligatoirement par tous les organismes du secteur public dans le cadre de leurs soumissions publiques.

Liens :

- <https://marches.public.lu/fr.html>



Produit : Plateforme MyGuichet

Description :

MyGuichet.lu est la plateforme interactive sécurisée de guichet.lu. Elle permet d'effectuer des démarches administratives par voie électronique de manière sécurisée à l'aide ou non d'un certificat LuxTrust ou de la carte d'identité électronique luxembourgeoise. L'utilisateur remplit sa démarche en ligne, la signe de manière électronique dans le cas d'une démarche authentifiée, y joint ses pièces justificatives puis la transmet via MyGuichet.lu.

MyGuichet.lu permet également à un utilisateur de consulter, dans son espace personnel, certaines de ses données personnelles détenues dans des sources authentiques. Ces données peuvent normalement être réutilisées pour préremplir des démarches.

Type de produit :

Service

OSP responsable :

CTIE

CSI(s) concerné(s):

Tous

Justification :

MyGuichet est un candidat idéal pour être intégré comme produit IOP dans le catalogue, parce que la plateforme permet de réutiliser systématiquement - pour la génération d'un nouveau formulaire, pour l'accès aux sources authentiques, pour la réutilisation des données des sources authentiques et pour les fonctionnalités de l'espace personnel en général - des modules standardisés qui ont fait leur preuve et qui ont été mis en place en prenant au maximum en compte les principes qui sont aussi chers au NIF comme la sécurité et la protection de la vie privée, l'accessibilité, une approche centrée sur l'utilisateur, la transparence ou le multilinguisme.

Liens :

- <https://guichet.public.lu/fr/support/aide/introduction.html>
- <https://guichet.public.lu/content/dam/guichet/catalogue-publications/myguichet/myguichet-presentation-entreprises/myguichet-entreprises-fr-web.pdf>



Produit : Registre national des personnes physiques

Description :

Le Registre national des personnes physiques (RNPP) est le registre national qui regroupe toutes les données relatives à l'identification des personnes physiques (résidentes ou non) en contact avec une administration luxembourgeoise et qui garantit le caractère unique et sans équivoque du numéro d'identification national attribué à chaque personne physique. Il conserve l'historique des mises à jour des données personnelles d'une personne physique y enregistrées et sert de base à la production des documents de voyage, des pièces d'identité, des titres de séjour, des permis de conduire et d'autres documents administratifs. Les services et administrations qui ont accès à ce registre doivent en principe appliquer le principe du Once Only et ne plus exiger de l'administré la production de certificats pour attester l'exactitude de données contenues déjà dans le RNPP.

Type de produit :

Service

OSP responsable :

CTIE

CSI(s) concerné(s) :

Tous

Justification :

Le RNPP est la source authentique à réutiliser en ce qui concerne les données essentielles sur une personne physique. Ce registre est déjà très largement utilisé dans de le cadre de très nombreuses démarches et par de nombreux organismes du secteur public. Le RNPP permet ainsi d'implémenter notamment des principes du NIF comme la transparence, la réutilisation, la réutilisabilité, le partage ou une approche centrée sur l'utilisateur.

Liens :

- <http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2013/06/19/n3/jo>.
- <https://guichet.public.lu/fr/citoyens/citoyennete/registre-national/identification-registre-national.html>.



Produit : Plateforme d'archivage électronique

Description :

La plateforme d'archivage électronique du CTIE offre un service d'archivage « à valeur probante » des documents numériques produits par une administration. Il s'agit ainsi d'offrir la possibilité de conserver un original numérique ou une copie à valeur probante dans des conditions qui assurent des garanties fiables quant au maintien de l'intégrité du document conservé.

Afin de pouvoir offrir ce service en conformité avec la réglementation en vigueur, la plateforme dispose du statut de prestataire de services de dématérialisation ou de conservation (PSDC) attribué par l'ILNAS.

Type de produit :

Service

OSP responsable :

CTIE

CSI(s) concerné(s) :

Tous

Justification :

La plateforme d'archivage électronique est un produit qui a sa place dans le catalogue IOP national, parce qu'il s'agit du service central de référence, à disposition de tous les organismes du secteur public pour réutilisation, qui leur permet de se conformer au principe de la préservation des informations du NIF de manière sûre, conforme aux règles en vigueur et fiable.

Liens :

/



Produit : LegiPro

Description :

LegiPro est une plateforme d'échange de documents électroniques entre le SCL et le Conseil d'État dans le cadre de la procédure législative et réglementaire. La saisine du Conseil d'État de textes pour avis est assurée par cette voie électronique, papier encore en parallèle. Par le biais de LegiPro, le Conseil d'État se voit transférer les dossiers pour avis dans une version électronique, prête pour la transmission aux conseillers d'État. Cette plateforme garantit une accélération de la transmission de documents du gouvernement à l'adresse du Conseil d'État dans la procédure législative et réglementaire et permet à la commission en charge d'un dossier auprès de la Haute Corporation de traiter le texte sous forme informatisée.

L'application « LegiPro » est étroitement interconnectée avec la base de données législative « Casemates ». L'export de certaines informations des projets législatifs et réglementaires vers Legilux met en œuvre les obligations d'une administration transparente et ouverte.

En 2022, LegiPro deviendra une plateforme tournante entre le gouvernement, le Conseil d'État et la Chambre des députés, ce qui constitue une étape supplémentaire dans la voie de la dématérialisation de la procédure législative et réglementaire.

Type de produit :

Service

OSP responsable :

SCL

CSI(s) concerné(s) :

CNI

Justification :

Échange électroniques des documents de la procédure législative et dématérialisation de la procédure législative.

Ouverture aux fonctionnaires qui assurent le suivi de la procédure législative dans leurs départements ministériels prévu pour le début 2022.

Faciliter pour tous les acteurs (SCL, Ministères, Conseil d'État et CHD) l'échange et le suivi de la procédure législative et réglementaire.

Liens :

<https://legipro.intranet.etat.lu>



Produit : LegiLux – “Casemates”

Description :

Le projet « Casemates » est une suite d'applications et une base de données RDF réalisées par le SCL pour la publication digitale de la législation. Cette approche « Data Driven » s'inscrit dans une démarche d'ouverture et de réutilisation des données législatives, dans la perspective du « Web sémantique » ou du « Web de données » ([linked data](#)) et de la Directive UE « PSI ».

Il s'agit de structurer des ressources data pour que des machines puissent mieux les exploiter, mais aussi faciliter l'accès aux data et leur réutilisation.

L'ontologie « JOLux » décrit toutes les relations qu'un acte peut avoir avec un autre acte et ses métadonnées. Toutes les ressources décrites (texte législatif, projets législatifs,) sont disponibles au format XML selon le schéma xml [LegalDocML](#) et disposent d'identifiants pérennes sous forme d'URIs. Les URIs des ressources législatives (actes, consolidations, Mémoires) sont attribuées selon le [standard ELI](#).

« Casemates » met à disposition un vocabulaire contrôlé qui est utilisé par toutes les applications de la suite « Casemates », et qui peut facilement être adapté pour une réutilisation par d'autres applications gouvernementales.

La Confédération suisse en décembre 2019, et la République italienne en mai 2021 ont acheté « Casemates » et certaines de ses composantes développées par le SCL. Une approche « closed open Source » a été lancée entre les trois pays.

Type de produit :

Service

OSP responsable :

SCL

CSI(s) concerné(s) :

CNI

Justification :

Améliorer l'accès à la législation – projets, actes, codes et consolidations - du Luxembourg sur legilux.public.lu ;
Vocabulaire contrôlé: <https://data.legilux.public.lu/vocabulaires/fr/>
Faciliter la publication au Journal officiel ;
Approche « Data Driven » ;
Réutilisation des données, « PSI » Directive et interconnexion des données.

Liens :

www.legilux.public.lu (accès humain)
www.data.legilux.public.lu (accès machine)



Produit : Art décor

Description :

Service (et méthodologie) permettant de spécifier collaborativement des fichiers XML notamment compatibles CDA, d'y appliquer des règles plus fines qu'un XSD (Schematron) et de générer automatiquement ces règles.

Type de produit :

Service

OSP responsable :

Agence eSanté

CSI(s) concerné(s) :

CNI

Justification :

Basé sur les normes CDA et Schematron, outil graphique permettant de communiquer des spécifications, principes de Schematron réutilisable dans tous les secteurs et pas forcément très connu.

Liens :



Produit : Healthcare Provider Directory

Description :

Annuaire national des professionnels de santé.

Type de produit :

Service

OSP responsable :

Agence eSanté

CSI(s) concerné(s) :

CNI

Justification :

Permet de lister les professionnels et leurs professions et spécialités (authentification) afin de déléguer ensuite l'autorisation aux systèmes tiers.

Liens :



Produit : eQualis

Description :

Test Lab pour garantir la conformité des systèmes tiers souhaitant se connecter à la plateforme nationale eSanté, et plus généralement la conformité des systèmes du domaine de la santé à des prérequis définis. Il s'agit d'aider de mettre en place la gouvernance (fournir de l'aide, aider dans la mise en place) et moins de rendre disponible le produit.

Type de produit :

Service

OSP responsable :

Agence eSanté

CSI(s) concerné(s) :

CNI

Justification :

Les systèmes pouvant être soumis au test peuvent venir de différents secteurs. La démarche peut être partagée pour bénéficier de l'expérience d'autres secteurs dans ce domaine.

Liens :



Produit : Plateforme eLearning

Description :

La plateforme d'apprentissage en ligne « eLearning » a été conçue comme plateforme mutualisée et réutilisable pour les administrations et ministères du secteur étatique, ainsi que pour le secteur communal. Elle comporte les modules « LMS Moodle » et « BigBlueButton », deux technologies utilisées par l'INAP dans la gestion et la conception d'e-learning et/ou de webinaires.

Elle permet aux apprenants de suivre des formations digitales synchrones et asynchrones dans des salles de formation digitales.

Elle permet aux formateurs et concepteurs de formation de créer leurs formations digitales dans un application dédiée. Pour plus de flexibilité, le LMS de l'INAP est disponible en tout temps, via tous les appareils digitaux (laptop, tablette,..).

Type de produit :

Service

OSP responsable :

CGPO

CSI(s) concerné(s) :

CNI

Justification :

Il s'agit de la plateforme eLearning mutualisée et réutilisable pour les services et les organismes du secteur étatique et communal.

Il s'agit d'un logiciel ouvert (open source) afin de réduire les coûts d'exploitation et de développement.

Liens :

- L'accès à la plateforme, pour des besoins de formations internes, peut être demandé via lms@inap.etat.lu. Un support technique est également disponible via la même adresse.
- <https://elearning.intranet.etat.lu>.
- <https://elearning.services-publics.lu>



Produit : IOP Check

Description :

Le Centre de compétence pour l'interopérabilité (CCIOP) du ministère de la Digitalisation propose un service, sur base volontaire, pour les ministères, administrations et éventuellement autres organismes du secteur public pouvant déposer des normes de droit, afin de faire un check préalable d'interopérabilité.

Le but de ce service est de proposer à ces entités une intervention du CCIOP lors de l'élaboration de leur avant-projet de loi ou autre afin de voir si ce dernier est compatible avec les principes du NIF. Le cas échéant, le CCIOP peut faire des recommandations allant dans ce sens. Ceci afin de guider les entités, les sensibiliser et ainsi augmenter le niveau d'interopérabilité de manière générale.

Type de produit :

Service

OSP responsable :

CCIOP

CSI(s) concerné(s) :

CNI

Justification :

Dans la mesure où il s'agit d'une procédure qui, au niveau de l'interopérabilité juridique amène un plus haut degré d'interopérabilité dans les normes de droit des organismes du secteur public luxembourgeois, l'IOP Check a sa place dans le catalogue des produits IOP. De plus, il s'agit d'une réponse à la recommandation 34, recommandation ayant reçu le plus de voix lors du sondage de 2021 concernant les recommandations devant être traitées prioritairement.

Liens :

Contactez le CCIOP via l'adresse mail : cciop@digital.etat.lu



Produit : Plateforme nationale des enquêtes publiques

Description :

La plateforme se compose de trois modules intégrés:

- (1) Un portail Internet www.enquetes-publiques.lu pour le grand public où sont publiées les enquêtes publiques en cours, leurs dossiers ainsi que les avis officiels y relatifs.
- (2) Un assistant MyGuichet.lu permettant aux citoyens de participer aux enquêtes publiques en cours.
- (3) Une application back office réservée aux autorités en charge de la gestion des procédures d'enquêtes publiques.

Elle permet la publication d'enquêtes ainsi que la récolte des contributions des citoyens.

Actuellement, 24 procédures différentes sont déployées sur la plateforme sur un total de 62 procédures identifiées.

Type de produit :

Service

OSP responsable :

Ministère de la Digitalisation/CTIE

CSI(s) concerné(s) :

CNI

Justification :

La plateforme, lancée le 13 janvier 2021 avec la mise en ligne du site www.enquetes-publiques.lu, poursuit plusieurs objectifs:

- la mise en ligne centralisée et une visibilité accrue des informations au sujet des procédures d'enquêtes publiques
- la facilitation de la participation des citoyens aux projets soumis à enquête publique
- la dématérialisation de ces procédures administratives.

Liens :

<https://enquetes.public.lu/fr.html>

<https://digital.gouvernement.lu/fr/dossiers/2021/pnep.html>



Produits IOP de type « **Spécification** »

-  INSPIRE
-  European Single Procurement Document (ESPD)
-  Statistical Data and Metadata eXchange (SDMX)
-  Web Content Accessibility Guidelines (WCAG) 2.1
-  Norme européenne sur la facturation électronique
-  Syntaxes à utiliser pour la facturation électronique
-  ELI



Produits IOP de type « **Spécification** »



Akoma Ntoso



Norme CDA



Norme Schematron



Standard FHIR



Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA 4.1)



Référentiel d'évaluation de l'accessibilité des applications mobiles (RAAM 1)



Produit :

INSPIRE

Description :

L'infrastructure INSPIRE est une infrastructure commune de données géospatiales. Issue initialement d'une directive européenne transposée en droit nationale par la *Loi modifiée du 26 juillet 2010 portant transposition de la directive 2007/2/CE*, il s'agit notamment de la mise en place d'un réseau d'infrastructures nationales adéquates réalisées au niveau des États membres. La directive spécifie en total 34 thèmes de données géographiques, réparties en 3 annexes. Pour chaque jeu de données, des documents techniques détaillés (data specifications) ont été retenus et spécifient en détail la structure et le modèle des données à fournir. D'autres textes (implementing rules) spécifient la manière concrète de réaliser l'infrastructure. Ils ont pour but de garantir que les nœuds nationaux de l'infrastructure soient compatibles et utilisables sans problèmes dans toute l'UE.

Type de produit :

Spécification

OSP responsable :

Adm. du cadastre et de la topographie

CSI(s) concerné(s) :

Tous

Justification :

L'infrastructure INSPIRE mise en place par l'ACT est un produit à proposer pour le catalogue IOP national, car il s'agit d'un produit de référence en matière de données géospatiales qui doit obligatoirement être utilisé dans le cadre légal INSPIRE de l'UE.
Ce produit aide, pour son domaine, aussi à implémenter des principes du NIF comme l'ouverture, la transparence, la réutilisabilité ou le partage.

Liens :

- <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32007L0002&from=FR>
- <http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2010/07/26/n4/jo>
- <https://www.geoportail.lu/fr/questions/cest-quoi-inspire/>



Produit : European Single Procurement Document (ESPD)

Description :

Le formulaire « European single procurement document » ou « document unique de marché européen » (DUME) en français, est un formulaire d'autodéclaration par lequel les entreprises déclarent leur statut financier, leurs capacités et leur aptitude pour participer à une procédure de marché public. Avant l'introduction de l'ESPD, les entreprises devaient présenter divers documents prouvant leur aptitude à participer à une procédure de passation de marché (par exemple, avoir payé des impôts, ne pas avoir été condamnées pour des activités criminelles). Grâce à l'ESPD, les entreprises peuvent satisfaire à ces obligations au moyen d'un seul formulaire d'autodéclaration standardisé. Seul le gagnant de l'appel d'offres doit ensuite fournir les preuves et documents réels.

Type de produit :

Spécification

OSP responsable :

MMTP

CSI(s) concerné(s) :

Tous

Justification :

L'ESPD est un produit à proposer pour le catalogue IOP national, car il standardise sur base d'une obligation légale pour le niveau national et de l'UE pour le secteur des marchés publics un document à fournir systématiquement par les opérateurs économiques.

Il contribue à implémenter, pour les marchés publics, des principes du NIF comme la simplification administrative, l'efficacité, l'efficience, la réutilisation ou le multilinguisme.

Liens :

- <https://marches.public.lu/fr/procedures/dossier-soumission/dume.html>
- https://ec.europa.eu/growth/single-market/public-procurement/digital/espdc_en



Produit :

Statistical Data and Metadata eXchange (SDMX)

Description :

SDMX, qui signifie Statistical Data and Metadata eXchange est une initiative internationale qui vise à normaliser et moderniser les mécanismes et processus d'échange de données statistiques et de métadonnées entre les organisations internationales et leurs pays membres. SDMX est utilisé par Eurostat et les instituts de statistiques des États membre de l'UE. Ce standard serait aussi tout à fait pertinent pour l'échange de données entre administrations/ministères et aussi pour harmoniser la publication des données sur le portail Open Data.

Type de produit :

Spécification

OSP responsable :

A définir

CSI(s) concerné(s) :

Tous

Justification :

- Adoption de SDMX dans les administrations pour l'échange de données statistiques ;
- Gain de temps dans la consommation et l'agrégation des données.

Liens :

- <https://sdmx.org>
- <https://ec.europa.eu/eurostat/web/sdmx-web-services/sdmx>



Produit :

Web Content Accessibility Guidelines (WCAG) 2.1

Description :

Les Web Content Accessibility Guidelines (WCAG) 2.1 du W3C (www.w3.org) sont la référence en matière de standards sur l'accessibilité web des sites Internet. Chaque organisme du secteur public doit obligatoirement se conformer à ces lignes directrices sur ses sites web suite aux obligations légales introduites par la *Directive UE 2016/2102 du 26 octobre 2016 relative à l'accessibilité des sites internet et des applications mobiles des organismes du secteur public*, transposée en droit national via la *Loi du 28 mai 2019 relative à l'accessibilité des sites internet et des applications mobiles des organismes du secteur public*. La directive rend, en effet, obligatoire de se conformer à une norme européenne et cette norme se réfère elle-même en ce qui concerne l'accessibilité web simplement aux WCAG. Le respect des WCAG ne rend pas seulement le contenu web plus accessible pour les personnes handicapées, mais en général aussi plus facile à utiliser pour les utilisateurs en général.

Type de produit :

Spécification

OSP responsable :

Service information et presse (SIP)

CSI(s) concerné(s) :

Tous

Justification :

Les WCAG sont le standard principal pour implémenter le principe de l'inclusion et de l'accessibilité sur les sites web et au niveau des applications mobiles des organismes du secteur public.
Ces lignes directrices contribuent aussi à mettre en pratique des principes comme l'ouverture, la transparence, une approche centrée sur l'utilisateur ou le multilinguisme.

Liens :

- <https://www.w3.org/WAI/standards-guidelines/wcag/>
- <http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2019/05/28/a373/jo>
- <https://sip.gouvernement.lu/fr/dossiers.gouvernement%2Bfr%2Bdossiers%2B2020%2Baccessibilite-numerique.html>



Produit :

Norme européenne sur la facturation électronique

Description :

La *Directive 2014/55/UE du 16 avril 2014 relative à la facturation électronique dans le cadre des marchés publics*, transposée en droit national par la *Loi du 16 mai 2019 relative à la facturation électronique dans le cadre des marchés publics et des contrats de concession*, oblige tous les pouvoirs adjudicateurs et entités adjudicatrices de recevoir et de traiter toute facture électronique conforme à la norme européenne sur la facturation électronique qui définit le modèle sémantique de données d'une facture électronique.

La norme européenne en question est la norme CEN « **EN 16931-1:2017** ».

Type de produit :

Spécification

OSP responsable :

Ministère de la Digitalisation

CSI(s) concerné(s) :

Tous

Justification :

- Permettre l'interopérabilité transfrontalière en matière d'échange de factures électroniques ;
- Réutiliser de manière systématique cette norme européenne aussi au niveau national et au-delà des marchés publics afin de contribuer à créer une vraie interopérabilité dans le domaine de la facturation électronique et de mettre fin ainsi à la fragmentation qui était trop longtemps la règle en la matière.

Liens :

- <http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2019/05/16/a345/jo>
- <https://ec.europa.eu/cefdigital/wiki/display/CEFDIGITAL/eInvoicing>



Produit :

Syntaxes à utiliser pour la facturation électronique

Description :

La Directive 2014/55/UE du 16 avril 2014 relative à la facturation électronique dans le cadre des marchés publics, transposée en droit national par la Loi du 16 mai 2019 relative à la facturation électronique dans le cadre des marchés publics et des contrats de concession, oblige tous les pouvoirs adjudicateurs et entités adjudicatrices de recevoir et de traiter toute facture électronique conforme avec l'une de 2 syntaxes (un format XML bien précis que la facture électronique doit respecter) autorisées.

Des 2 syntaxes autorisées, celle qui est de facto quasiment exclusivement utilisée est cependant dans la pratique : UBL (Universal Business Language; norme ISO/IEC 19845:2015).

Type de produit :

Spécification

OSP responsable :

Ministère de la Digitalisation

CSI(s) concerné(s) :

Tous

Justification :

- Permettre l'interopérabilité transfrontalière en matière d'échange de factures électroniques ;
- Réutiliser de manière systématique surtout UBL aussi au niveau national et au-delà des marchés publics afin de contribuer à créer une vraie interopérabilité dans le domaine de la facturation électronique et de mettre fin ainsi à la fragmentation qui était trop longtemps la règle en la matière.

Liens :

- <http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2019/05/16/a345/jo>
- <https://ec.europa.eu/cefdigital/wiki/display/CEFDIGITAL/eInvoicing>



Produit : European Legislation Identifier – ELI et ELI-DL (ELI Draft Legislation)

Description :

ELI est un projet qui permet de rendre la législation accessible en ligne dans un format normalisé basé sur des techniques du web sémantique. Cette initiative, dont le Luxembourg est le père fondateur, a été implémentée par plus de 16 pays.

ELI se base sur 3 piliers :

1. Un identifiant web (URI) afin d'identifier la législation avec un identifiant unique reconnaissable, lisible et compréhensible par les utilisateurs et les systèmes d'information. L'URI reste proche des pratiques de citation existantes ;
2. Un jeu de métadonnées précisant comment décrire la législation avec un ensemble de métadonnées unifiée pour tous les pays et lisibles par la machine ;
3. Un langage spécifique pour échanger des données législatives dans des formats exploitables par des machines RDF, en les insérant dans les pages web du Journal officiel.

Type de produit :

Spécification

OSP responsable :

SCL

CSI(s) concerné(s) :

CNI

Justification :

L'ELI a pour objectif de rendre plus aisés l'accès, la recherche, le partage et l'interconnexion des informations juridiques nationales, européennes et mondiales.

Exemple d'URI :

<https://www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2021/12/09/a861/jo>
{série} {type} {année} {mois} {jour} {id}

Liens :

Plus d'informations sur les implémentations nationales, ainsi que des informations techniques, sont disponibles sur <https://www.legilux.public.lu/editorial/eli>.



Produit : Akoma Ntoso

Description :

Le format XML (Extensible Markup Language) Akoma Ntoso est un langage de balisage, de structuration et de formatage de documents de nature juridique, judiciaire et parlementaire.

SCL grand expérience d'implémentation et de limitation du Schema AKN.

Type de produit :

Spécification

OSP responsable :

SCL

CSI(s) concerné(s) :

CNI

Justification :

Facilite l'échange, directement exploitable par ordinateur.

Format pivot.

Liens :

<http://www.akomantoso.org>

<http://docs.oasis-open.org/legaldocml/akn-nc/v1.0/csprd01/akn-nc-v1.0-csprd01.html>



Produit : Norme CDA

Description :

Norme ISO/HL7 27932:2009 décrivant la structure XML d'un fichier pour le partage de données médicales : très utilisé, fait partie du cadre d'interopérabilité de la plateforme nationale eSanté.

Type de produit :

Spécification

OSP responsable :

Agence eSanté

CSI(s) concerné(s) :

CNI

Justification :

Très utilisé, fait partie du cadre d'interopérabilité de la plateforme nationale eSanté.

Liens :



Produit : Norme Schematron

Description :

Permet la validation de fichiers XML de manière plus fine d'un XSD (ISO/IEC 19757-3:2020).

Type de produit :

Spécification

OSP responsable :

Agence eSanté

CSI(s) concerné(s) :

CNI

Justification :

Outil pas forcément très connu mais puissant pouvant être utilisé dans tous les domaines. L'Agence eSanté a une certaine expérience avec cet outil.

Liens :



Produit : Standard FHIR

Description :

Standard pour l'échange de données du domaine médical au sens large : acteurs, organisations, administratif, données cliniques, questionnaires, terminologies, ...
Il propose à la fois la représentation des données et un mécanisme pour l'échange basé sur REST.
Il décrit les moyens de l'étendre à des besoins spécifiques et propose des mécanismes de validation.

Type de produit :

Spécification

OSP responsable :

Agence eSanté

CSI(s) concerné(s) :

CNI

Justification :

Standard international ouvert, permettant les usages modernes, disposant d'un écosystème adapté et qui connaît une demande forte et croissante.

Liens :

<http://hl7.org/fhir>



Produit : Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA 4.1)

Description :

Le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) est le référentiel à appliquer pour rendre les sites internet du secteur public accessibles aux personnes en situation de handicap. Il a été sélectionné par le Service information et presse (SIP) comme référentiel d'accessibilité pour tous les organismes du secteur public concernés par la loi du 28 mai 2019. La méthode technique du RGAA permet de vérifier qu'un site est conforme à la norme européenne de référence EN 301 549, qui établit le niveau d'exigence légal en matière d'accessibilité numérique. La méthode technique du RGAA propose un cadre opérationnel de vérification de la conformité aux exigences d'accessibilité. Elle comporte 106 critères de contrôle répartis dans 13 thématiques métier, incluant une moyenne de 2,5 tests par critères. Les tests de ce référentiel sont conçus pour réduire la marge d'interprétation quant au respect des normes d'accessibilité. Ce référentiel a été adapté au contexte légal luxembourgeois (ex: mentions des exceptions prévues dans la loi).

Type de produit :

Spécification

OSP responsable :

SIP

CSI(s) concerné(s) :

CNI

Justification :

D'après la loi du 28 mai 2019, tous les sites internet du secteur public doivent être accessibles. Cette accessibilité est garantie par la conformité au référentiel RGAA. Ce référentiel est compatible avec la norme EN 301 549 v3.2.1 actuellement en vigueur en Europe et avec le standard international WCAG 2.1 (qui est un sous-ensemble de la norme). Ce référentiel est open source.

Liens :

<https://accessibilite.public.lu/fr/rgaa4.1/index.html>

<https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2019/05/28/a373/jo>

<https://sip.gouvernement.lu/fr/dossiers.gouvernement%2Bfr%2Bdossiers%2B2020%2Baccessibilite-numerique.html>



Produit : Référentiel d'évaluation de l'accessibilité des applications mobiles (RAAM 1)

Description :

Le référentiel d'évaluation de l'accessibilité des applications mobiles (RAAM) est le référentiel à appliquer pour rendre les applications mobiles du secteur public accessibles aux personnes en situation de handicap. Il a été élaboré par le Service information et presse (SIP) pour servir de socle d'évaluation et d'implémentation pour tous les organismes du secteur public concernés par la loi du 28 mai 2019. Ce référentiel propose un cadre opérationnel de vérification de la conformité aux exigences d'accessibilité. Dès lors, il permet de vérifier qu'une application mobile est conforme aux critères décrits dans la norme européenne EN 301 549 pour les applications mobiles. Il comporte 107 critères de contrôle répartis dans 15 thématiques métier. Les critères de ce référentiel sont conçus pour réduire la marge d'interprétation quant au respect des normes d'accessibilité. Ce référentiel est adapté au contexte légal luxembourgeois. (ex: mentions des exceptions prévues dans la loi).

Type de produit :

Spécification

OSP responsable :

SIP

CSI(s) concerné(s) :

CNI

Justification :

D'après la loi du 28 mai 2019, toutes les applications mobiles du secteur public doivent être accessibles. Cette accessibilité est garantie par la conformité au référentiel RAAM. Ce référentiel est compatible avec la norme EN 301 549 v3.2.1 actuellement en vigueur en Europe. Ce référentiel est open source.

Liens :

<https://accessibilite.public.lu/fr/raam1/index.html>
<https://legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2019/05/28/a373/jo>
<https://sip.gouvernement.lu/fr/dossiers.gouvernement%2Bfr%2Bdossiers%2B2020%2Baccessibilite-numerique.html>

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

CCIOP (Centre de compétences pour l'interopérabilité)

Ministère de la Digitalisation

4, rue de la Congrégation

L-1352 Luxembourg

cciop@digital.etat.lu

www.digitalisation.lu